



Parcours balisé N°16

Cette sortie très nature permet de découvrir les chemins paysagers, façonnés par l'homme au cours des siècles. Elle permet, avec quelques beaux points de vue, de découvrir la Puisaye et la ville de Toucy, blottie contre une colline.

Durée :	3h 10	Difficulté :	Facile
Distance :	9,83 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	116 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	117 m	Région :	Puisaye
Point haut :	270 m	Commune :	Toucy (89130)
Point bas :	178 m		



Description

Parking de départ et retour situé au centre de Toucy, Place des Frères Genêt : autre parking possible à l'arrière de la Poste.

(D/A) Pénétrer dans le centre ville par la petite rue à droite du magasin avec de grandes vitrines. Aboutir, Rue Paul Bert, passer sur le trottoir d'en face et virer à gauche. Au rond-point avec la statue de Pierre Larousse sur la gauche, monter la Rue Paul Verger à droite. Devant le bâtiment de la mairie, continuer en montant la Rue du Marché sur la gauche.

Pratiquement en haut (avant la rue transversale), tourner à gauche, passer devant le porche de l'église et contourner l'édifice pour aboutir dans la Rue Ecce Homo. Ne pas descendre celle-ci, mais continuer dans la Rue de la Croix Saint-Germain en laissant l'église derrière soi. Au carrefour situé juste avant le cimetière, descendre sur la gauche.

(1) Traverser avec **prudence** l'Avenue Aristide Briand et continuer tout droit. Au croisement avec la Rue des 6 Deniers, tourner à droite. Au bout de cette rue, virer à gauche et descendre en direction du supermarché.

(2) Partir sur la droite, passer devant les bâtiments de la Californie (recyclerie, valorisation...). Continuer dans cette rue bordée de platanes. Au croisement, à hauteur d'un atelier de machinisme agricole, emprunter sur la gauche la direction de Rumaru - la Roche.

(3) Passer tout droit et atteindre une grande courbe avec en face, un chemin. Prendre ce dernier et à la fourche, descendre sur la gauche.

(4) Partir sur la gauche en descendant un large chemin empierré. Laisser l'entrée de l'école sur la gauche, puis celle des bâtiments d'hébergement sur la droite pour atteindre une rue transversale. Tourner à droite et tout en conservant cette rue, passer devant un ancien moulin avec son bief. Traverser sur le pont enjambant le bras de rivière puis franchir avec **prudence** la voie ferrée.

(5) Traverser avec **grande prudence** et tourner à droite **en restant vigilant** pour parcourir environ 200 m. Partir alors dans la petite route sur la gauche en direction de la Perreuse. Laisser la ferme sur la droite et cheminer sur un tronçon bordé de trognes (ou étrognes).

(6) Prendre sur la gauche cette route sur deux cents mètres environ en laissant un premier chemin latéral sur la gauche. Prendre le second, se confondant un peu au tout début avec le pré. Poursuivre en gardant la haie à main droite pour arriver au croisement d'un sentier descendant et d'un chemin placé entre la clôture à gauche et un talus sur la droite.

Points de passages

- D/A Parking des Frères Genêt**
N 47.733451° / E 3.29421° - alt. 187 m - km 0
- 1 Croisement avec l'Avenue Aristide Briand - Église Saint-Pierre (Toucy)**
N 47.738062° / E 3.291205° - alt. 196 m - km 0.74
- 2 En face, supermarché - La Californie**
N 47.738689° / E 3.288856° - alt. 187 m - km 1.01
- 3 Croisement avec la route menant à Champeau**
N 47.746648° / E 3.286653° - alt. 199 m - km 2.01
- 4 Croisement de quatre chemins**
N 47.753184° / E 3.272255° - alt. 214 m - km 3.37
- 5 Débouché sur la RD950**
N 47.748907° / E 3.262779° - alt. 189 m - km 4.36
- 6 Débouché sur une voie goudronnée**
N 47.740478° / E 3.257772° - alt. 213 m - km 5.68
- 7 Aller-retour à la Fontaine des Fours**
N 47.737535° / E 3.260317° - alt. 217 m - km 6.07
- 8 Hameau des Baillis**
N 47.733537° / E 3.271046° - alt. 269 m - km 7.38
- 9 Carrefour avec la Renauderie**
N 47.733965° / E 3.283207° - alt. 216 m - km 8.43
- 10 Rue du Pont Capureau**
N 47.732233° / E 3.291318° - alt. 189 m - km 9.19
- D/A Parking des Frères Genêt - Ouanne- (rivière) - Affluent du Loing**
N 47.733459° / E 3.294206° - alt. 187 m - km 9.83

(7) Descendre sur la gauche pour un aller-retour à la Fontaine des Fours (pique-nique possible). De retour au carrefour, tourner à gauche sur le chemin en aval du talus. À la fourche suivante, appuyer sur la gauche, longer le ru à main droite (peu ou pas d'eau en été). Arriver dans un espace plus dégagé avec des cultures, monter le chemin pour atteindre un plateau. Virer à droite en conservant le chemin principal qui longe un fossé à main droite.

(8) Aux premières maisons (dont celle sur la droite avec un ensemble de fresques murales), prendre sur la gauche le bout de rue se terminant rapidement en chemin (non tracé sur le fond IGN). Aboutir sur une voie routière. Continuer sur cette voie jusqu'au panneau d'agglomération de Toucy.

(9) Tourner à droite et descendre pour retrouver un passage sur la voie ferrée après les dernières maisons sur la gauche. Rejoindre la rue en aval et la prendre sur la droite.

(10) Traverser avec **prudence** la Rue du Pont Capureau sur le passage protégé, remonter sur la droite et de suite, tourner à gauche avant le passage à niveau. Garder le trottoir de gauche et longer toujours sur la gauche les propriétés latérales. Suivre la direction Aire de loisirs. À la vue d'un bel étang arboré, virer à droite pour longer longer la propriété. Franchir le fossé et devant l'étang, prendre de suite sur la gauche. Continuer toujours en appuyant sur la gauche pour franchir l'Ouanne sur la passerelle. Remonter en direction des bâtiments pour retrouver le parking départ (D/A).

Informations pratiques

Attention : le parking mentionné est quelques fois complet les samedis matin, jours de marché (un des plus beaux et des plus courus de la région).

En période hivernale, les chemins sont parfois boueux. De bonnes chaussures sont donc recommandées.

Possibilités de pique-niquer à la Fontaine des Fours (milieu champêtre) ou autour de l'étang à l'arrivée (nombreuses tables aménagées).

(5) Lors du passage le long de la D950, une **vigilance** toute particulière est nécessaire car peu de visibilité dans les deux courbes consécutives. Ne pas se laisser surprendre par le croisement de véhicules ou par les voitures électriques trop silencieuses.

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°16 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en mai 2021.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

A proximité

Tout au long du parcours, de nombreuses haltes sont possibles. Parmi elles, entre autres :

Dans Toucy, tout le centre ville avec l'Église Saint-Pierre.

(2) La Californie : site d'économie circulaire et magasins solidaires.

De nombreuses maisons de style poyaudin (grès ferrugineux, silex, briques, chaux).

Lors du passage de la voie ferrée située peu après Champeau, remarquer le ballast composé essentiellement de grès ferrugineux.

(7) La Fontaine des Fours avec son lavoir situé bien loin du hameau des Fours.

(8) Les fresques murales représentant les femmes et hommes célèbres de la Puisaye-Forterre.

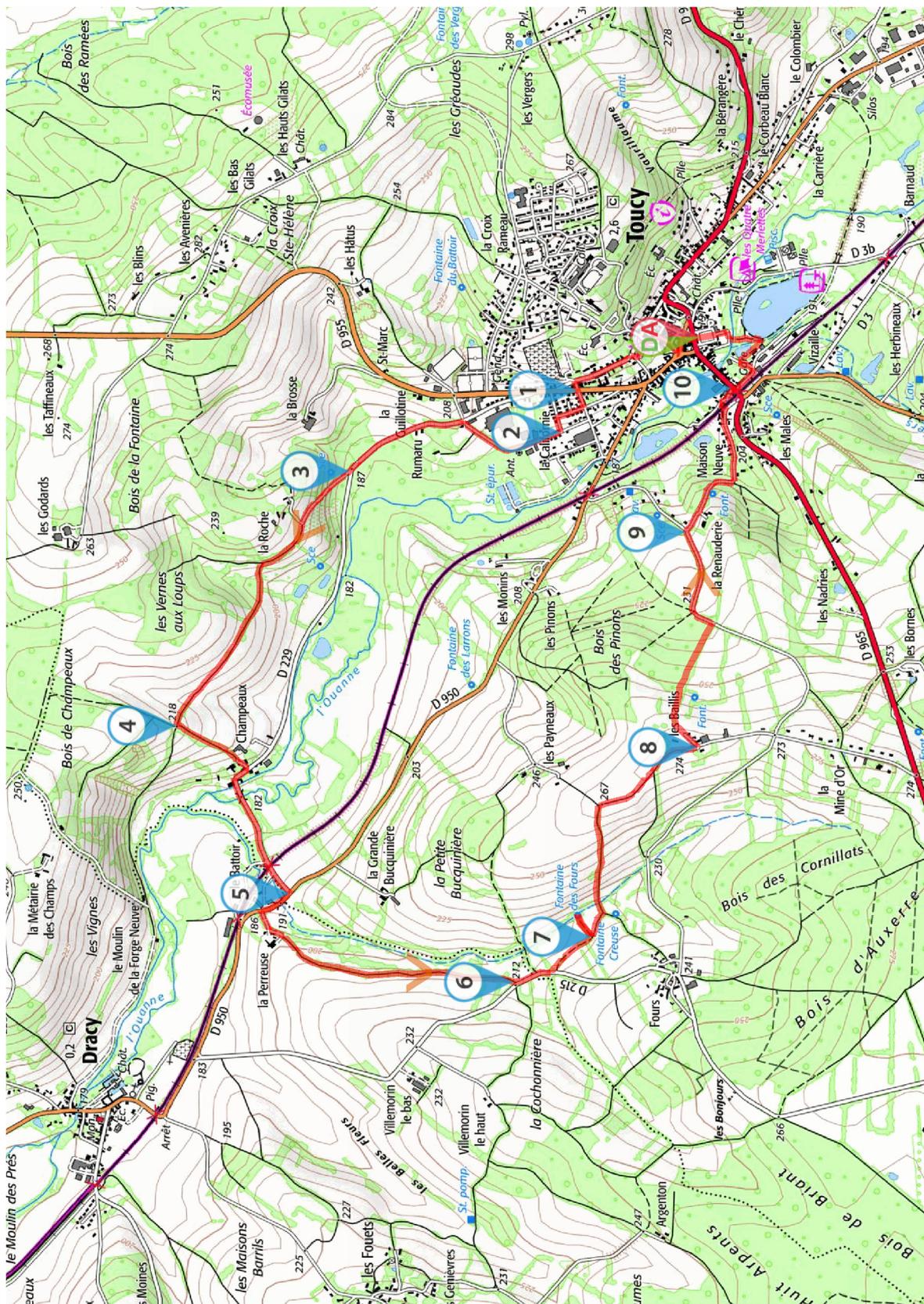
(9) Avant de tourner sur la droite, prendre quelques instants pour contempler la vue sur la ville. Un peu plus haut, à l'ancienne ferme de la Renauderie, remarquer sur la droite une ancienne grange typique des fermes locales.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-nature-et-patrimoine-de-toucy/>

En savoir plus : Office de Tourisme de Puisaye-Forterre - 3, Place de la République 89170 SAINT-FARGEAU

Tel : 03 86 45 61 31 - Site internet : <https://www.puisaye-tourisme.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.